

BOUCHERIE ROUMAGNAC
Société par actions simplifiée unipersonnelle
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 8 boulevard de la Tour du Guet, 34420 PORTIRAGNES
912 777 992 RCS BEZIERS

PROCES-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 22 MARS 2024

L'an deux mille vingt-quatre,
Le 22 mars,
A 17 h 00,

La société « LF HOLDING », Société par actions simplifiée au capital de 1.000€, Immatriculée au RCS de BEZIERS sous le numéro 987 387 594, dont le siège social est sis 8 Boulevard de la Tour du Guet 34420 Portiragnes,
Représentée par Monsieur Cédric FERNANDEZ, Président,

Associée unique de la société BOUCHERIE ROUMAGNAC,

A pris les décisions suivantes :

- Prise d'acte de la démission du Président, Monsieur David ROUMAGNAC,
- Nomination du Président et du Directeur Général,
- Modification de la dénomination sociale,
- Autorisation de prises de garanties (caution, nantissement de fonds et de compte titres)
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DÉCISION

L'associé unique prend acte de la démission remise par Monsieur David ROUMAGANC, le 22 mars 2024 de ses fonctions de Président de la société à compter du 22 mars 2024 et lui donnent quitus entier et définitif de sa gestion.

DEUXIEME DÉCISION

L'associé unique décide de nommer en qualité de Président pour une durée illimitée à compter des présentes :

Monsieur Cédric, Angel FERNANDEZ,
Né le 3 décembre 1977 à BEZIERS, de nationalité française,
Demeurant, 82 Avenue du 8 mai 1945 – 34 550 BESSAN,

L'associé unique décide qu'indépendamment du remboursement sur justification de ses frais de représentation et de déplacement, Monsieur Cédric FERNANDEZ ne percevra pas, jusqu'à décision contraire, de rémunération.

DS
C F

Monsieur Cédric, Angel FERNANDEZ, présent, a déclaré accepter les fonctions de Président et n'être atteint d'aucune incompatibilité ni d'aucune interdiction susceptibles d'empêcher sa nomination et l'exercice de ses fonctions.

TROISIEME DECISION

L'associé unique décide de nommer en qualité de Directeur Général pour une durée illimitée à compter des présentes :

Madame Christelle BLUA,

Née le 1^{er} décembre 1977 à BEIZERS, de nationalité française,
Demeurant, 82 Avenue du 8 mai 1945 – 34 550 BESSAN,

L'associé unique décide qu'indépendamment du remboursement sur justification de ses frais de représentation et de déplacement, Madame Christelle BLUA ne percevra pas, jusqu'à décision contraire, de rémunération.

Madame Christelle BLUA, présente, a déclaré accepter les fonctions de Directeur Général et n'être atteinte d'aucune incompatibilité ni d'aucune interdiction susceptibles d'empêcher sa nomination et l'exercice de ses fonctions.

QUATRIEME DECISION

L'associé unique décide de modifier la dénomination sociale de la société. La dénomination sociale sera « A.T.L.C. BOUCHERIE » à compter du 22 mars 2024. Etant précisé que le nom commercial de la société sera BOUCHERIE DE LA PLAGE à compter de la même date.

En conséquence, l'associé unique décide de modifier l'article des statuts sociaux comme suit :

« Article 3 – DENOMINATION

La dénomination de la Société est : « A.T.L.C. BOUCHERIE »

Le reste de l'article est inchangé.

CINQUIEME DECISION

L'associé unique autorise la conclusion d'un acte de cautionnement solidaire ayant pour objet de garantir les engagements pris par Madame Christelle BLUA et Monsieur Cédric FERNANDEZ.

Etant précisé que par cet acte la société BOUCHERIE ROUMAGNAC s'engage en qualité de caution solidaire à rembourser la dette de Monsieur Christelle BLUA et de Monsieur Cédric FERNANDEZ en cas de défaillance de ces derniers à hauteur de la somme de QUINZE MILLE CENT EUROS (15.100euros) et pour une durée de 5 ans.

L'associé unique déclare avoir reçu une copie dudit acte préalablement aux présentes.

A cet effet, il confère indifféremment et séparément tous pouvoirs à Monsieur Cédric FERNANDEZ et Madame Christelle BLUA, respectivement Président et Directeur Général

DS
C F

de la Société, pour signer cet acte, consentir toutes garanties éventuelles et généralement faire le nécessaire.

SIXIEME DECISION

L'associé unique autorise en garantie du remboursement du prêt de CENT TRENTE CINQ MILLE EUROS (135.000 €), en principal, outre intérêts, frais, commissions et autres accessoires et de l'exécution de toutes les obligations mises à sa charge dans l'acte du 22 mars 2024, l'inscription d'un nantissement au profit de Monsieur David ROUMAGNAC portant sur l'ensemble sans exception ni réserve des éléments composant le fonds de commerce de boucherie, charcuterie, sis et exploité 8 boulevard de la tour du Guet à PORTIRAGNES, identifié à l'INSEE sous le SIRET N° 912 777 992 00013, code APE 1011Z – Transformation et conservation de la viande de boucherie.

A cet effet, il confère indifféremment et séparément tous pouvoirs à Monsieur Cédric FERNANDEZ et Madame Christelle BLUA, respectivement Président et Directeur Général de la Société, pour signer cet acte, consentir toutes garanties éventuelles et généralement faire le nécessaire.

SEPTIEME DECISION

L'associé unique autorise en garantie du remboursement du prêt de CENT TRENTE CINQ MILLE EUROS (135.000 €), en principal, outre intérêts, frais, commissions et autres accessoires et de l'exécution de toutes les obligations mises à sa charge dans le cadre des présentes, l'inscription en nantissement au profit de Monsieur David ROUMAGNAC qui accepte, les titres de la société actuellement dénommée BOUCHERIE ROUMAGNAC.

A cet effet, il confère indifféremment et séparément tous pouvoirs à Monsieur Cédric FERNANDEZ et Madame Christelle BLUA, respectivement Président et Directeur Général de la Société, pour signer cet acte, consentir toutes garanties éventuelles et généralement faire le nécessaire.

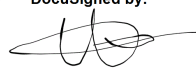
HUITIEME DECISION

La collectivité des associés donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent acte pour remplir toutes formalités de droit.

Le présent acte sera mentionné sur le registre des délibérations tenu au siège social et un exemplaire original signé par tous les associés sera conservé dans les archives de la Société.

Fait à Narbonne (11),
Le 22 mars 2024.

La société LF HOLDING
P/O Monsieur Cédric FERNANDEZ, Président

DocuSigned by:

742F9FEC74AE49B...